



Au XVIII^e siècle, on s'éclairait
à la bougie ou à la chandelle,
comme cette *Femme avec
une bougie*, de Martin Ferdinand
Quadal (1736-1811). Certains
laissaient même les bougies
et chandelles allumées toute
la nuit, au cas où ils auraient
besoin de se lever...

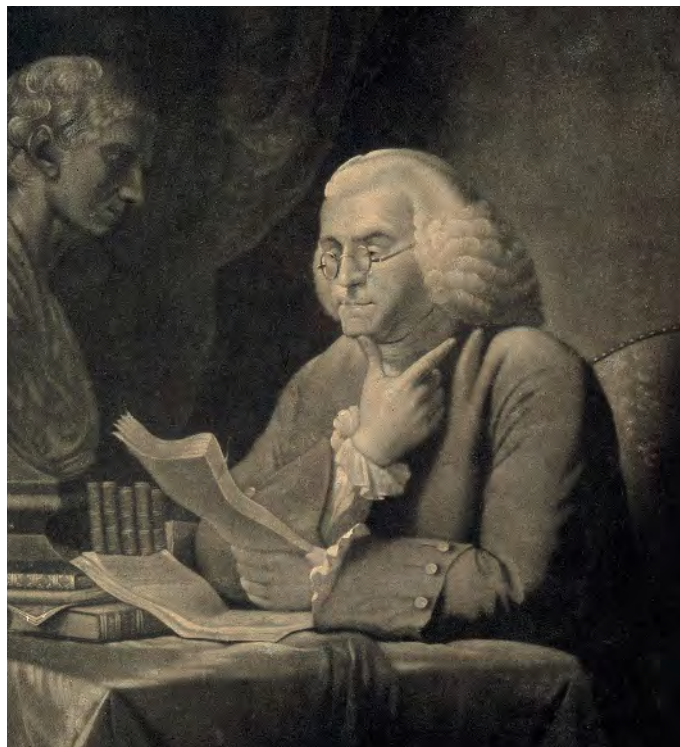
> démonstration de lampes à laquelle il dit avoir assisté, ce qui est très vraisemblable. D'une part, parce qu'il résidait alors à Paris, plus exactement à Passy, où il était arrivé le 21 décembre 1776 après avoir débarqué le 4 décembre à Saint-Goustan, le port d'Auray, dans le Morbihan. Faisant office d'ambassadeur, il avait signé le 6 février 1778 un accord d'alliance avec la France, où il est ensuite resté jusqu'en juillet 1785.

D'autre part, parce que c'est en effet en 1784, selon le *Journal de Paris* du 18 février, que le pharmacien Antoine Quinquet et l'épicier et distillateur ordinaire du roi, Ambroise Bonaventure l'Ange, ou Lange, ont fait la promotion de leur nouvelle lampe à huile, dite «à double courant d'air», dont la paternité leur fut contestée par le physicien et chimiste genevois Aimé Argand. Dans *Les Merveilles de la science* (1870), le vulgarisateur scientifique Louis Figuier a consacré de longues pages à la description de cette lampe et à cette affaire où, selon lui, Argand fut victime d'un plagiat qui l'a sévèrement affecté. Toujours est-il que le nom de Quinquet est resté attaché à ces lampes, dites «à la quinquet» puis simplement «quinquets», lesquelles furent supplantées par les lampes à pétrole vers le milieu du XIX^e siècle.

Quant au réveil prématuré de Franklin, le lendemain de la démonstration, à cause des volets restés ouverts par inadvertance, il s'agit d'un incident plausible. De plus, comme il nous apprend que le soleil se levait à Paris «à six heures précises» ce matin-là, il est même possible de fixer la date à laquelle cet incident est censé s'être produit. Publiées chaque année sans interruption depuis 1679, les éphémérides astronomiques calculées à Paris et intitulées *Connaissance des temps* étaient, à l'époque, la source où journaux et almanachs parisiens puisaient les données astronomiques qu'ils livraient à leurs lecteurs. Or, d'après ces éphémérides, c'est le 18 mars 1784 que le soleil s'est précisément levé à 6 heures 0 minute à Paris.

DES ÉCONOMIES DE BOUTS DE CHANDELLES...

Après le préambule, dont la seconde partie comportait déjà une part d'exagération, le discours de Franklin bascule résolument dans la galéjade quand il annonce comme sa découverte la propriété du soleil de nous éclairer dès l'instant où il se lève, une découverte tellement surprenante qu'elle rencontre l'incrédulité! Mais Franklin insiste plus loin: «C'est là ce que je revendique comme ma découverte»... Ajoutons que, selon l'heure vraie du soleil alors en usage, «onze heures ou midi» à Paris – heure à laquelle Franklin suppose que beaucoup se lèvent – correspondent à peu près à 13 ou 14 heures de notre heure d'été. De tels horaires de lever n'auraient pu concerner qu'une minorité de Parisiens, oisifs et couche-tard.



Benjamin Franklin (1706-1790), ici par E. Savage (1793), d'après une peinture de David Martin (1767).

Cependant, Franklin change encore de ton en se livrant alors au calcul de la somme que, selon lui, les Parisiens pourraient épargner s'ils profitaient mieux de la lumière du jour:

Je prends pour base de mon calcul la supposition qu'il y a 100 mille familles à Paris qui consomment chacune, pendant la durée de la nuit, & les unes dans les autres, une demi-livre de bougie ou de chandelle par heure. Je crois cette estimation modérée, car quoique quelques-unes consomment moins, il y en a un grand nombre qui consomment beaucoup davantage. Maintenant je compte environ sept heures par jour pendant lesquelles nous sommes encore couchés, le soleil étant sur l'horizon; car il se lève pendant six mois entre six & huit heures avant midi, & nous nous éclairons environ sept heures dans les vingt-quatre avec des bougies & des chandelles. Ces deux faits me fournissent les calculs suivants:

Les six mois du 20 Mars au 20 Septembre me donnent 183 nuits. Je multiplie ce nombre par sept pour avoir le nombre des heures pendant lesquelles nous brûlons de la bougie ou de la chandelle, & j'ai 1281. Ce nombre multiplié par 100 mille, qui est celui des familles, donne 128,100,000 heures de consommation. A supposer, comme je l'ai dit, une demi-livre de bougie ou de chandelle consommée par chaque heure dans chaque famille, on aura 64,050,000 liv. pesant de cire ou de suif consommées à Paris; & si l'on estime la cire & le suif l'un dans l'autre au prix moyen de 30 sols la livre, on aura une dépense annuelle de 96,075,000 livres tournois en cire & suif. Somme énorme! que la seule ville de Paris épargnerait en se servant, pendant